

DÉLIBÉRATION du conseil municipal du mercredi 04 juin 2025

**Délibération n° 11
DEL 2025/038**

OBJET :

Opération façade : Subvention travaux de rénovation de façade 14 place du Jourdain

Date de convocation : **28 mai 2025**

Nombre de conseillers en exercice : **33**

Le 04 juin 2025 à 18 heures 30, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'hôtel-de-ville sous la présidence de M. Blaise AZNAR, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Présents : 27

M. AZNAR Blaise - Mme LAVIT Michelle - Mme LEPINAY Marie-Christine - M. MIRALES Marc - M. HERRET Nicolas - Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule - M. SERIN Christian - M. ORTEGA Fernand - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu - M. BLESS Mathieu - Mme OISEAU Christelle - M. SCUGLIA Domenico - Mme CHAFFARD Anaïs - M. HABERMEYER Olivier Bernard - Mme LAFAGE Chantal - M. DURAND Eric - M. MAJDOUBI Saïd - M. CALMETTES Patrick - M. TERRASSIE Vincent - Mme MALAURE Françoise - M. POSER Nicolas - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - M. BACOU Julien - Mme PINEL Vanessa - M. ANDRIEU René.

Absents avec pouvoir : 6

M. MEHDI Saïd (pouvoir LEPINAY Marie-Christine)
Mme BOUTIN Mireille (pouvoir DA COSTA Céu)
M. GRAU Jean-Michel (pouvoir SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule)
Mme BORDES Mélanie (pouvoir BATAOUI Kamel)
Mme PHALIPPOU Martine (pouvoir HABERMEYER Olivier Bernard)
Mme BUNEL Sylvie (pouvoir BACOU Julien)

Secrétaire de séance : Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule.

Résultat du vote : **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal de la Commune de Graulhet a approuvé en date du 2 février 2025 la mise en place d'une opération façade en vue d'améliorer le paysage urbain du centre-ville en accompagnant financièrement les propriétaires souhaitant réaliser des travaux de restauration de façade.

L'aide est composée d'une subvention de 50% du total hors taxe des travaux dans la limite de 4 000€ HT (20% pour les dépenses de peinture) sur l'ensemble des dépenses inhérentes à la restauration de façade. Cette aide représente un levier économique majeur pour les porteurs de projets Graulhetois.

Chaque projet présenté en conseil municipal a, au préalable, fait l'objet d'une phase de préparation et d'échanges avec les services de la mairie de Graulhet, les services de l'UDAP (Architecte des Bâtiments de France) et l'accompagnement d'Urbanis (Bureau d'étude en charge de l'animation de l'OPAH RU).

Description du projet :

Ravalement d'ensemble de la façade sise 14 place du Jourdain. Travaux de rafraîchissement de peinture à l'étage et rénovation intégrale de la vitrine du rez-de-chaussée. Plans et matériaux approuvés par l'Architecte des Bâtiments de France, Déclaration Préalable déposée.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-1 et suivants relatifs aux compétences du conseil municipal,

VU la délibération n° 2025-005 du 12 février 2025 approuvant le règlement et le lancement de l'opération façade,

VU les conditions du règlement de l'Opération Façade, notamment les articles 2 et 3 définissant le périmètre de l'opération et les conditions d'éligibilité,

CONSIDÉRANT que le projet du propriétaire a bénéficié d'un accord de l'Udap, de l'accompagnement technique de la mairie de Graulhet et d'Urbanis,

CONSIDÉRANT que tous les devis fournis proviennent d'entreprises qualifiées et bénéficiant des certifications adéquates pour des travaux de rénovation de façade,

ENTENDU l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DÉCIDE

- DE VALIDER le plan de financement prévisionnel annexé du projet de rénovation façade de l'immeuble sis 14 place du Jourdain.

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : Blaise AZNAR

Le secrétaire de séance : SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule



Déposée en Préfecture le : 18 JUIN 2025

Publiée le : 18 JUIN 2025